



7 - REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Superficie totale : 2 345 409 km² Sup. forestière : 1 083 390 km²
 Population : 55,8 M habitants Taux déforestation : 0,4 %/an
 Densité : 23,7 hab/km² Vol. exploité : 4 Mm³/an
 Taux accroissement : 2,7 %/an Part aires protégées : 7,8 % du pays
 Classement IDH : 167^{ème} Nombre aires protégées : 21

- La population de la RDC, aux trois-quarts rurale, est concentrée dans la province de Kinshasa et dans l'Est du pays.
- Dans ce vaste pays abritant 50 % des forêts tropicales d'Afrique, le manque d'infrastructures pénalise la filière bois qui ne représente que 0,7 % du PIB.
- Selon les différentes régions climatiques, le couvert végétal est constitué de forêt équatoriale (de plaine et de montagne) et de savane arborée.
- Les parcs sont sérieusement menacés par le braconnage, en particulier dans les zones de conflits à l'Est du pays.
- L'exploitation forestière pour l'export représente, en volume, 10 % de la consommation locale de bois d'œuvre, cette dernière ne représentant qu'à peine 10 % des prélèvements de bois de chauffe estimés à 500 M m³/an. L'exportation de bois ne concerne que trois ou quatre essences précieuses qui sortent majoritairement du pays sous forme de grumes.
- L'outil législatif du secteur forestier est la loi 11/2002 du 29/08/02 portant code forestier.

INSTITUTIONS DE FORMATION

SPÉCIFICITÉS FORMATION DU PAYS

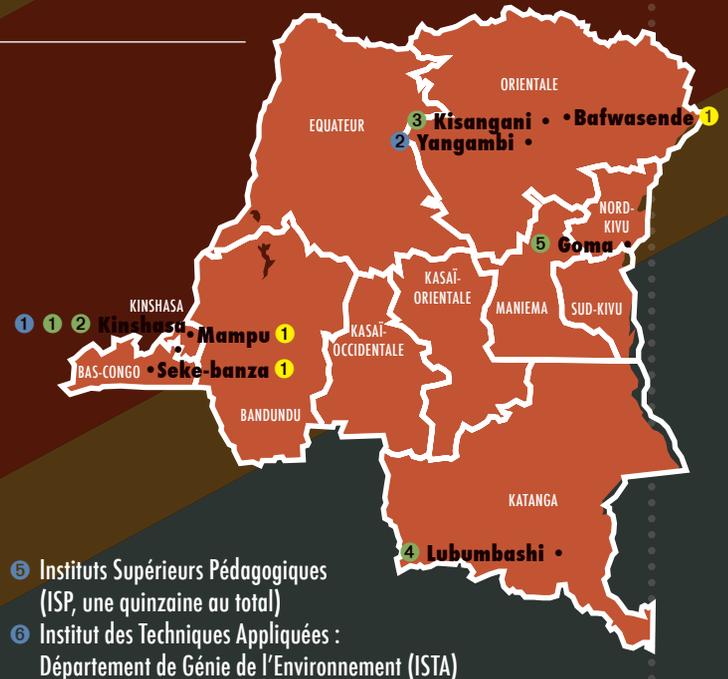
- Il n'existe pas en RDC de structure d'enseignement strictement forestier. Les éléments de la foresterie classique sont dispensés dans les écoles secondaires agricoles, les départements des eaux et forêts d'un des instituts supérieurs d'études agronomiques et des facultés des sciences agronomiques ainsi que dans le département de gestion des ressources de la Faculté des sciences agronomiques (Université de Kinshasa) et à l'ERAIFT.
- Les enseignements spécialisés sont organisés dans les départements de Biologie, d'Environnement, de Génie de l'environnement, de Géographie, d'Agronomie Générale, d'Ecologie et de Conservation de la Nature des universités et instituts supérieurs.

INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES :

- ① Sur les 175 instituts techniques agricoles (ITA) du pays, trois seulement ont une option « forestière » : BAFWASENDE (Province Orientale), SEKE-BANZA (Bas-Congo) et MAMPU (Ville-Province de Kinshasa).

ÉCOLES SUPÉRIEURES :

- ① Ecole Régionale post-Universitaire en Gestion et en Aménagement Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux (ERAIFT) à Kinshasa
- ② Institut Facultaire des Sciences Agronomiques (IFSA) de Yangambi
- ③ Instituts Supérieurs d'Études Agronomiques (ISEA, une dizaine au total)
- ④ Instituts Supérieurs de Développement Rural (ISDR, une dizaine au total)



- ⑤ Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISP, une quinzaine au total)
- ⑥ Institut des Techniques Appliquées : Département de Génie de l'Environnement (ISTA)

UNIVERSITÉS :

- ① Université de Kinshasa (UNIKIN)
- ② Université Pédagogique Nationale (UPN) : Faculté des Sciences, Département de Biologie et de Géographie et Faculté des Sciences agronomiques, Département d'Agronomie Générale
- ③ Université de Kisangani (UNIKIS) : Faculté des Sciences, Département d'Ecologie et de Conservation de la nature et Faculté des Sciences Agronomie, Département Eaux et Forêt
- ④ Université de Lubumbashi (UNILU), Faculté des Sciences, Département d'Agronomie Générale
- ⑤ Université de Goma, Faculté des Sciences, Département d'Agronomie

* en souligné : institutions membres du RIFFEAC



7 - REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



DOMAINES DE FORMATION

	ITA	ERAIFT	IFSA/ISEA	ISDR	ISP	ISTA	UNIKIN	UPN	UNIKIS	UNILU
Foresterie	✓	✓	✓						✓	
Agroforesterie	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓
Industrie du bois	✓		✓						✓	
Aménagement	✓	✓	✓				✓		✓	
Faune et chasse	✓	✓	✓						✓	
Pêche et pisciculture	✓	✓								
Conservation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SIG		✓				✓	✓		✓	✓

- Seules cinq institutions (trois **ITA**, l'**ISEA Bengamisa** et l'**ERAIFT**) offrent une option foresterie.
- L'**ISEA Bengamisa** est l'école la plus spécialisée dans la formation des techniciens supérieurs en foresterie.
- Le Département d'Ecologie et de Conservation de la Nature (DECN) de l'**Université de Kisangani** est plus particulièrement orienté sur l'étude et la gestion des écosystèmes des forêts tropicales.

NIVEAUX DE FORMATION

	ITA	ERAIFT	IFSA/ISEA	ISDR	ISP	ISTA	UNIKIN	UPN	UNIKIS	UNILU
BAC +5 et plus		Doctorat DEA/DES/DESS		Licence	Licence	Licence	DEA/DES/DESS Licence Ingénieur (A0)	Licence Ingénieur (A0)	Doctorat DEA/DES/DESS Licence Ingénieur (A0)	DEA/DES/DESS Licence Ingénieur (A0)
BAC +3			Graduat	Graduat	Graduat	Graduat	Graduat Ingénieur Technicien (A1)	Graduat Ingénieur Technicien (A1)	Graduat Ingénieur Technicien (A1)	Graduat Ingénieur Technicien (A1)
BAC	Agent de terrain (A2)									
4 ans d'études	Ouvrier qualifié (A3)									

DÉBOUCHÉS ET MÉTIERS

- Depuis plus de dix ans, la RDC ne forme plus d'ingénieur ou de technicien spécialisé en foresterie. Cependant, les diverses formations en agronomie et gestion de l'environnement apportent, aux bénéficiaires, des connaissances adaptables à la gestion des ressources forestières.
- Au niveau secondaire, trois ITA donnent des cours orientés vers la foresterie. L'ITA de Bafwasende forme des auxiliaires. Les ITA de Seke Banza et de Mampu forment des ouvriers qualifiés en agroforesterie et en gestion de plantations forestières. Dans la province orientale, l'ITA Angasende, situé à 230 km de Kisangani, forme quelques agents de terrain pour l'exploitation forestière malgré son enclavement.
- Au niveau universitaire, les formations les plus liées à la gestion des ressources forestières sont celles dispensées par les Instituts Supérieurs d'Etudes Agricoles (ISEA), les départements de gestion des ressources naturelles des facultés d'agronomie, les facultés de sciences spécialisées en écologie et environnement (DEA et DESS en écologie), les Instituts Supérieurs de Développement rural (ISDR), les Instituts Supérieurs des Techniques Appliquées (ISTA) et les départements de biologie et de géographie des Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISP).
- Le peu de formations orientées vers la foresterie s'explique principalement par la réduction des ressources financières auparavant accordées aux écoles spécialisées dans ce domaine (ISEA de Begamisa et IFSA Yangambi) mais, aussi, par la carence accentuée en cadres et professeurs spécialisés dans la foresterie. Au vu de l'importance des ressources forestières et des exigences du nouveau code forestier, le secteur forêt-environnement, qui pourrait devenir le deuxième pilier de la relance économique du pays, présente des besoins considérables en agents spécialisés pour se développer durablement.

Formation Forêt-Environnement Afrique Centrale